

Tchad | Province du Lac Matrice de Suivi du Déplacement (DTM) Rapport 5 | Décembre 2018



Les activités de la DTM au Tchad sont soutenues par:



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations

Quartier Klemat. Rue 3044. BP 6450

N'Djamena

Tchad

Idriss ACHOUR

Tel.: +235 22 52 53 62

E-mail: DTMChad@iom.int

Site internet : <https://displacement.iom.int/chad>

© OIM 2018

Tous droits réservés. Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, archivé ou transmis par quelque moyen que ce soit – électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autres – sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

INTRODUCTION

La Matrice de Suivi des Déplacements, tiré de l'anglais *Displacement Tracking Matrix (DTM)*, est un outil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) qui permet de suivre les déplacements et la mobilité des populations. Elle relève des informations à différents niveaux, les traite et les diffuse, afin de garantir aux acteurs humanitaires, aux gouvernements et autres acteurs intéressés, une meilleure compréhension des mouvements et de l'évolution des besoins des populations déplacées: les effectifs de population, la localisation des personnes déplacées, les périodes de déplacement, leurs conditions de vie et encore bien d'autres éléments sont autant d'informations recherchées et collectées auprès des populations déplacées elles-mêmes.

Ce troisième rapport de la DTM donne un aperçu de la situation dans la Région du Lac au Tchad où les déplacements de population sont dus à l'insécurité liée aux violences des groupes extrémistes armés. Les informations présentées dans ce rapport ont été collectées auprès d'informateurs clés dans les lieux de déplacement, en proche collaboration avec les autorités locales et nationales, du 13 Août 2018 au 5 Novembre 2018.

La Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) de l'OIM a également été activée au Nigéria en Juillet 2014, au Tchad en Mai 2015 et au Cameroun en Novembre 2015. Les DTM jouent un rôle clé dans ces trois pays en ce qu'elles informent les acteurs humanitaires et gouvernementaux sur le déplacement afin d'apporter une réponse humanitaire ciblée et appropriée. Ces pays sont touchés par la même crise dans des contextes similaires et les méthodologies utilisées par la DTM sont analogues, ce qui permet de comparer les tendances de déplacement dans la sous-région.



La DTM a identifié une population déplacée totale de 165 313 individus : 122 312 Personnes Déplacées Internes (PDI), 41 240 retournés et 1 761 ressortissants de pays tiers.



180 lieux de déplacement ont été évalués, comprenant 126 camps/sites et 54 communautés hôtes.



100% des populations déplacées le sont en raison du conflit armé qui a lieu dans la région.



La population déplacée est composée à 45% d'hommes et à 55 % de femmes.



66% de la population est composée de mineurs ayant entre 0 et 18 ans.



Les personnes de plus de 60 ans représentent 4% des déplacés.



71% des ménages déplacés internes identifiés vivent dans des camps ou sites alors que 29% vivent au sein de communautés hôtes.

CONTEXTE

Depuis 2015, le Tchad fait l'objet d'attaques perpétrées par le groupe Boko Haram. Les attaques et les menaces récurrentes continuent de provoquer le déplacement des populations vivant dans la Région du Lac ainsi que le retour des Tchadiens des pays frontaliers affectés par le conflit. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a mis en place la matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*) au Tchad en mai 2015 pour obtenir des informations précises et complètes sur les déplacements engendrés par la crise provoquée par le groupe Boko Haram. La mise en place de la DTM permet d'informer les partenaires humanitaires et gouvernementaux sur le déplacement et la mobilité dans la Région du Lac.

Au Tchad, la DTM mène des évaluations fréquentes et régulières menées auprès d'informateurs clés dans les localités identifiées comme accueillant des personnes déplacées. A la demande de partenaires, la DTM conduit également, de manière ad hoc, des exercices d'enregistrement.

Conceptualisée en 2004, la DTM a été perfectionnée et renforcée en permanence grâce à une longue expérience opérationnelle acquise dans des contextes variés : conflits, catastrophes naturelles et flux migratoires. Son rôle central consiste à fournir des informations et des données primaires sur les déplacements et la mobilité humaine à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Au Tchad, la DTM suit les catégories de personnes suivantes : Personnes Déplacées Internes, Retournés (Anciennes PDI et venant d'autres pays), et les Ressortissants de Pays Tiers (RPT). Dans le cadre de ce rapport, ces personnes sont regroupées dans l'appellation de « personnes mobiles » :

- *Personne Déplacée Interne (PDI)* : « Personnes ou [...] groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat ».
- *Retourné* : Cette catégorie inclut les anciennes Personnes Déplacées Internes et les Tchadiens étant rentrés d'un pays étranger. Les anciennes PDIs sont des personnes qui s'étaient installées dans une autre localité au Tchad et sont depuis retournées dans leur sous-préfecture d'origine ou lieu de résidence habituel. Les retournés d'autres pays sont des personnes qui avaient été déplacées ou avaient migré dans un autre pays et qui sont retournées au Tchad ou dans leur lieu de résidence habituel.
- *Ressortissant Pays Tiers (RPT)* : Les ressortissants de pays tiers sont des migrants internationaux en détresse originaires d'autres pays que celui qui est en crise.

La DTM vise à obtenir des informations de base sur les personnes déplacées au Tchad afin de faciliter la coordination de la réponse humanitaire et la fourniture d'assistance humanitaire dans le pays ainsi que la stabilisation économique de ces populations à travers l'aide au développement. La DTM met fréquemment à jour les informations obtenues en se penchant particulièrement sur : la situation générale des personnes déplacées au plus petit niveau administratif ; les caractéristiques sociodémographiques des ménages déplacés ainsi que leurs vulnérabilités spécifiques ; les tendances générales de déplacement ; et les besoins sectoriels et les lacunes en termes de services fournis aux personnes déplacées.

MÉTHODOLOGIE

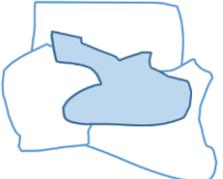
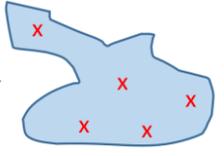
Les informations présentées dans ce rapport ont été collectées du 13 août au 5 novembre 2018 dans 180 lieux de déplacement de la Région du Lac. La collecte de données a été menée dans les 3 départements (7 sous-préfectures) de la Région du Lac affectés par la crise : Foulï, Kaya et Mamdi. La DTM est actuellement mise en œuvre par le biais de 11 énumérateurs (dont 5 sont du gouvernement), 2 chefs d'équipe, 2 dataclerks et 1 superviseur basés dans la région du Lac. Les énumérateurs engagés dans la mise en place de cet outil sont formés sur la méthodologie de la DTM. Ces formations sont assurées à intervalles réguliers afin de renforcer la capacité locale de collecte et gestion des données.

Les données représentées dans ce rapport ont été collectées dans 180 localités accueillant des personnes mobiles, d'autres localités (14 sites) étaient inaccessibles, donc l'équipe n'a pas pu faire les évaluations (inclu les évaluations téléphoniques), 8 sites étaient fermés (les personnes déplacées ont quitté leurs sites pour aller dans d'autres sites à cause de non assistance dans leurs sites qui ne sont pas accessibles aux acteurs humanitaires). Cela représente une hausse du nombre de sites visités en comparaison avec le rapport 2 de février 2018, où la collecte des données portait sur 142 sites évalués. Cette hausse s'explique par la découverte de nouveaux sites de déplacement par la DTM ou ses partenaires locaux, ces sites se trouvent dans les sous-préfectures de Liwa et Daboua. Les nouveaux sites sont discutés et validés lors de discussions menées au niveau régional (dans la Province du Lac) avec le Cluster CCCM.

Les données sont collectées avec des tablettes et envoyées en temps réel pour être centralisées dans une base de données électronique. Plusieurs formulaires adaptés à chaque niveau d'information requis sont utilisés. Ainsi, les informations sont collectées à différents niveaux : sous-préfecture, village / ville, lieux de déplacement (site et communautés hôtes), et ménages.

Quatre niveaux d'enquête sont réalisés pour chaque phase de collecte des données :

- Au niveau des sous-préfectures, une évaluation est menée auprès d'informateurs clés dans les chefs-lieux de sous-préfectures afin d'identifier les villes et villages accueillant des personnes déplacées et de faire une estimation de leur effectif par sous-préfecture.
- Au niveau des villages, les données sont collectées auprès d'informateurs clés, dont des chefs de village, des représentants des déplacés, et autres personnes pouvant fournir des informations sur les déplacés. Le questionnaire qui est administré aux informateurs clés permet d'identifier les sites et d'obtenir l'effectif des populations déplacées par village, ville et quartier.
- Au niveau des sites, une évaluation est menée auprès d'informateurs clés représentant les populations vivant dans le site (site spontané, centres collectifs ou communautés hôtes). Cette évaluation permet d'obtenir les informations détaillées sur les sites, et notamment les besoins, les services disponibles et les vulnérabilités sommaires par site.
- Le quatrième et dernier outil est l'enregistrement des personnes déplacées. Celui-ci est directement mené auprès des ménages déplacés et permet de rassembler les informations détaillées au niveau des ménages pour établir un profil des personnes déplacées et les listes de personnes déplacées pour la fourniture d'assistance humanitaire.

Etape 1 : Evaluation de Zone (B1F)	Etape 2 : Evaluation des Localités (B2F)	Etape 3 : Evaluation des Sites / Communautés	Etape 4 : Enregistrement
Sous-Préfecture	Ville / Villages	Sites : Sites spontanés, centres collectifs et quartiers ou villages d'accueil	Ménages
			

LIMITES

Du fait de limitations budgétaires, l'OIM a engagé un nombre restreint d'énumérateurs pour couvrir la Province du Lac. Ainsi, les phases de collecte de données de la DTM sont rallongées. De plus, ces mêmes énumérateurs sont également en charge de l'enregistrement des personnes déplacées, opération qu'ils mènent entre les phases de collecte de données.

La situation sécuritaire dans la province du Lac s'est légèrement stabilisée mais reste volatile. L'accès à certaines zones de la province dépend toujours du soutien des forces de sécurité et d'une analyse sécuritaire lors du déploiement. Parfois les escortes ne sont pas disponibles d'où l'équipe doit reprogrammer ses activités.

Les montées des eaux dans la Province du Lac ont coupé l'accès à certaines localités pendant une période de temps, prolongeant la durée de la collecte de données ont aussi un impact sur les activités, car certaines localités ne sont pas accessibles.

Malgré les difficultés rencontrées sur le terrain, l'équipe d'énumérateurs a pu mener avec succès ses activités de collecte de données en collaboration avec les autorités locales et les partenaires intervenants dans la Province du Lac.

Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont des estimations obtenues par le biais d'entretiens avec les informateurs clés et une vérification physique. L'exercice d'enregistrement étant mené en parallèle permettra d'avoir des informations exactes et individuelles complétant ce rapport.

POPULATIONS DEPLACÉES

FAITS SAILLANTS

Lors de cette collecte de données de la DTM, un total de 165 313 individus (41 387 ménages) déplacés a été identifié, dont **122 312 Personnes Déplacées Internes** (31 515 ménages), **41 240 Retournés** (10 064 ménages), et **1 716 Ressortissants** de Pays Tiers (424 ménages). Ces personnes déplacées ont été identifiées dans 180 sites, localisés dans les 7 sous-préfectures des départements de Fouli, Kaya et Mamdi.



Personnes Déplacées Internes

122 312 individus
31 515 ménages

74% de la population mobile



Retournés

41 240 individus
10 064 ménages

25% de la population mobile



Ressortissants de Pays Tiers

1 716 individus
424 ménages

<1% de la population mobile

165 195 Individus (41 229 Ménages) déplacées avaient été identifiées lors du Round 4. La répartition par catégories était la suivante : 124 788 Personnes Déplacées Internes (PDI) 38 740 Retournés et 1 667 Ressortissants de Pays Tiers (RPT). La hausse de 28 177 personnes (soit 17%) des effectifs de personnes mobiles depuis le rapport de février 2018 peut s'expliquer par la découverte des sites par la DTM et les partenaires intervenant dans la Province.

Le département accueillant le nombre le plus important de personnes mobiles est Fouli (41%), suivi de Kaya (39%) et Mamdi (20%). Aucune population suivie par la DTM n'a été identifiée dans le département de Wayi. Ce département, qui n'est pas limitrophe des autres pays du bassin du lac Tchad, n'est pas affecté par la crise touchant le bassin, ce qui en fait le seul département de la Province du Lac n'accueillant pas de populations déplacées.

Les tendances par catégorie de personnes sont légèrement différentes. Ainsi, le département de Fouli accueille le plus de personnes déplacées internes (61 917 individus ou 51%), Mamdi accueille la majorité des personnes retournées de la Province (18 403 individus ou 45%) et la moitié des ressortissants de pays tiers (1 104 individus ou 63%).

Tableau 1 : Représentation du déplacement par département (individus)

Département	# de lieux évalués	# Personnes Déplacées Internes	# Retournés	# Ressortissants de Pays Tiers
Fouli	90	61 917	5 786	123
Kaya	48	46 589	17 051	534
Mamdi	42	13 806	18 403	1 104
Total	180	122 312	41 240	1 761

Profil démographique



La taille moyenne d'un ménage déplacé est de 4 personnes par ménage. 94% des ménages déplacés comptent des enfants et ceux-ci comptent en moyenne 2 enfants.



La population déplacée est composée à 45% d'hommes et à 55% de femmes.

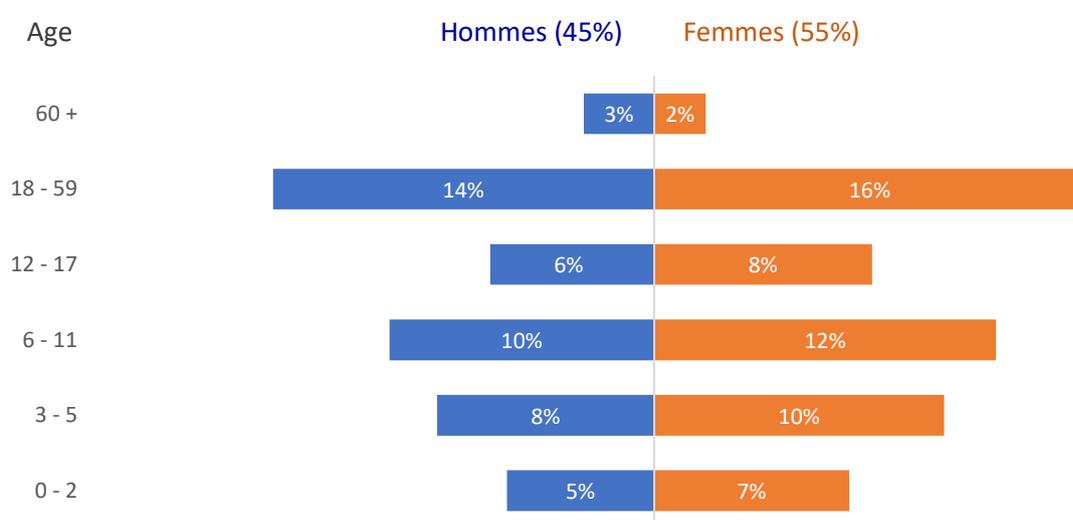


66% de la population est composée de mineurs de moins de 18 ans.



Les personnes de plus de 60 ans représentent 4% des déplacés.

Graphique 1 : Répartition démographique de la population déplacée par âge et sexe

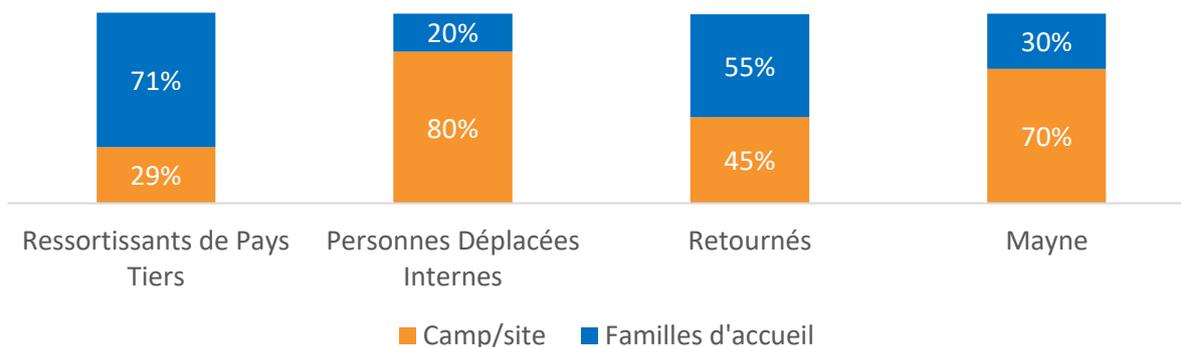


Caractéristiques des sites et abris

Contrairement aux autres pays de la sous-région affectés par la crise, les populations déplacées du Tchad résident en grande majorité dans des camps ou sites spontanés.¹ En effet, 70% de la population mobile identifiée vit dans des camps ou sites spontanés, contre 30% vivant dans des communautés d'accueil. Cela peut notamment s'expliquer par la concentration de l'assistance humanitaire sur les sites spontanés ou les camps plutôt que sur les communautés d'accueil, ce qui aurait vraisemblablement poussé certaines populations déplacées à s'établir dans des sites pour pouvoir recevoir une assistance nécessaire.

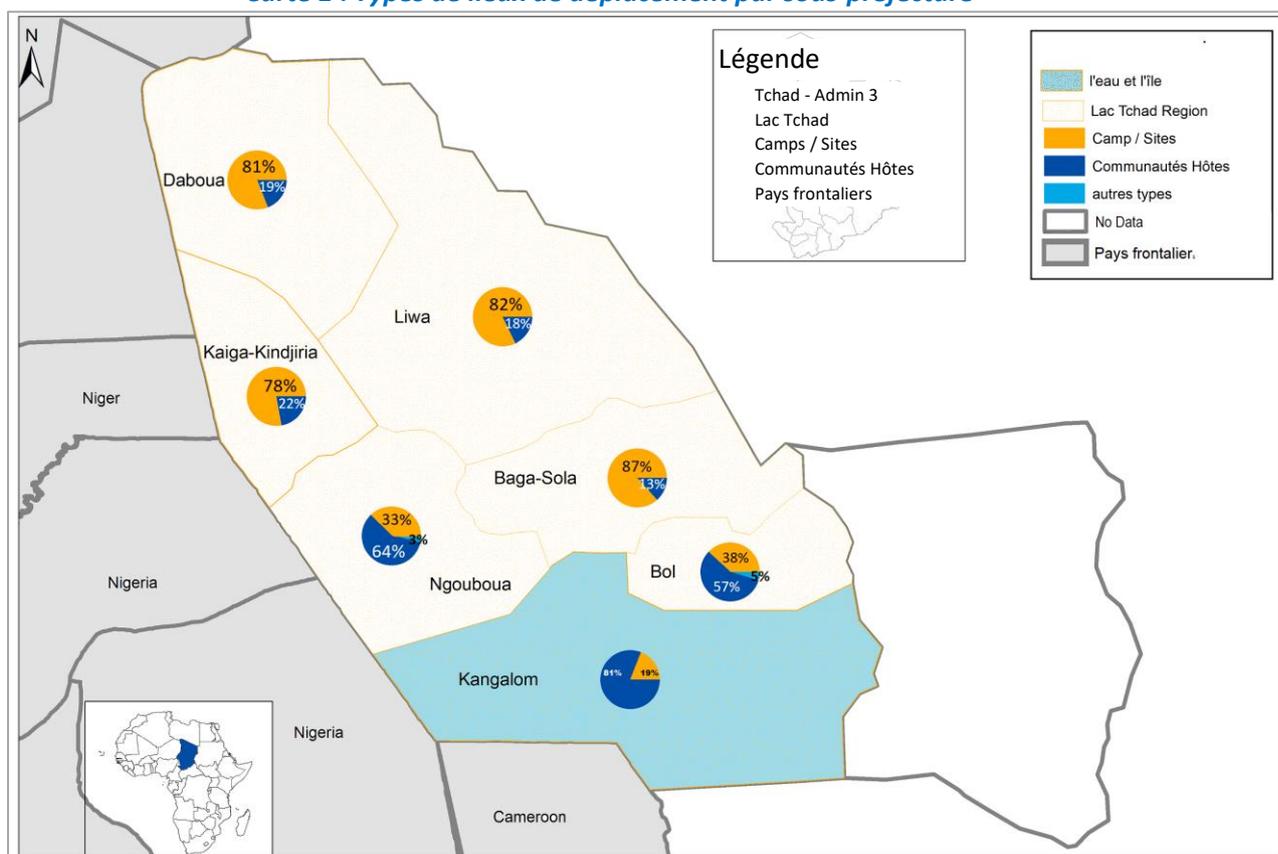
¹ Les produits de la DTM du Nigéria et du Cameroun sont disponibles sur les liens suivants : <https://displacement.iom.int/nigeria/> et <https://displacement.iom.int/cameroon/>

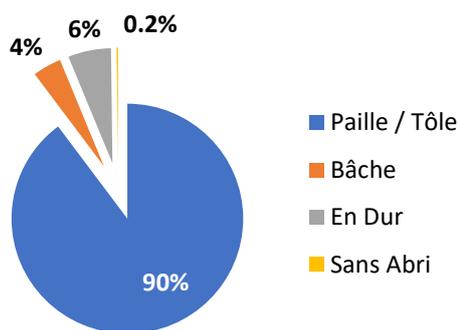
Graphique 2 : Type de site de déplacement par catégorie de population mobile



Bien que la grande majorité des personnes mobiles résident dans des camps ou sites spontanés, cette proportion varie selon les catégories de déplacement. En effet, les personnes déplacées internes résident principalement dans des camps ou sites spontanés (80%), tandis que les retournés résident à part presque égale dans les camps ou sites spontanés (45%) et dans les communautés d'accueil (55%). Enfin, les ressortissants de pays tiers sont la seule catégorie mobile résidant principalement dans les communautés d'accueil (71%). Les retournés ont tendance à s'installer dans les communautés d'accueil à leur arrivée puis de les quitter pour s'installer dans des sites afin de recevoir une assistance humanitaire. Les déplacés internes ont plutôt tendance à s'installer en dehors des communautés hôtes et à se regrouper pour former un site spontané afin de garder leur chefferie traditionnelle. Ces catégories ont tendance à se déplacer en groupe ou par village entier.

Carte 1 : Types de lieux de déplacement par sous-préfecture



Graphique 3 : Types de matériaux des abris

En termes d'abris, près de 90 pour cent des ménages déplacés vivent dans des abris en paille ou tôle, 6 pour cent vivent dans des abris en dur, 4 pour cent vivent dans des bâches et moins d'un pourcent sont sans abri.

Le fait que la majorité des personnes mobiles (70%) réside dans des sites spontanés ou des camps explique en partie la prévalence des abris en paille ou tôle. Ce pourcentage peut aussi être expliqué par la disponibilité immédiate

des matériaux de construction traditionnels dont les piquets en bois et la paille collectés en brousse ainsi que les habitudes et capacités des personnes à construire ces types d'abris. Les ménages déplacés résidant dans des communautés hôtes sont aussi concernés par ce type d'abri d'urgence construisant parfois un abri dans la concession de la famille hôte du fait de l'espace limité des abris déjà occupés par la famille d'accueil.

Raisons de déplacement

Cent pour cent des populations évaluées se sont déplacées en raison du conflit lié à Boko Haram. Bien que la totalité des déplacés le sont pour des raisons d'insécurité liée au conflit, la nature de cette insécurité peut varier. En effet, certains déplacements ont été provoqués par des attaques sur les villages de résidence ou de villages voisins tandis que d'autres déplacements ont eu lieu à cause de la situation d'insécurité. Les retours du Nigéria et du Niger en particulier sont liés à la détérioration des conditions sécuritaires dans ces pays d'accueil.

PERSONNES DEPLACÉES INTERNES (PDI)

Effectifs de population

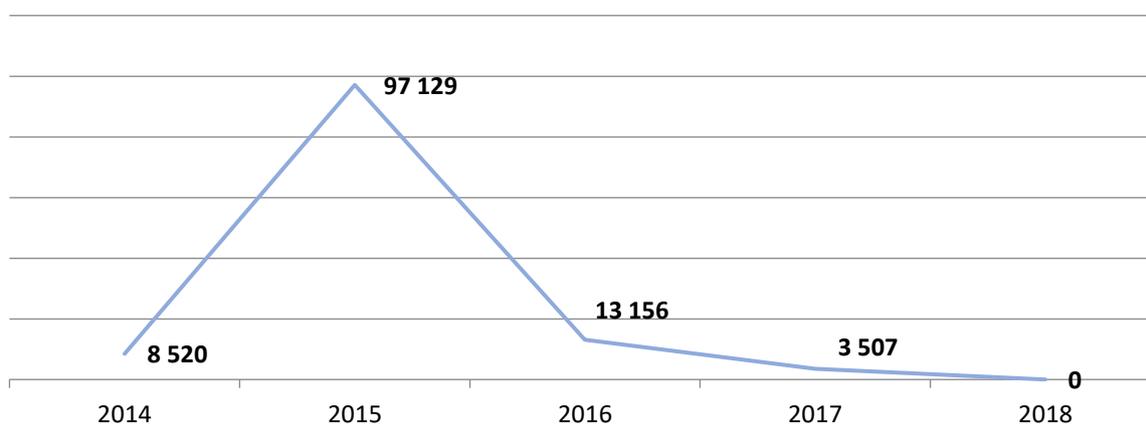
Selon les résultats de la collecte de données de ce cinquième round, la Région du Lac accueille un total de **122 312 personnes déplacées internes** (30 899 ménages). Le département accueillant le nombre le plus important de personnes déplacées internes est Fouli (61 917 individus ou 51%) suivi de Kaya (46 589 individus ou 38%) et Mamdi (13 806 individus ou 11%). Les trois sous-préfectures accueillant le plus de personnes déplacées sont Liwa et Daboua (Département de Fouli), Ngouboua et Baga-Sola (Département de Kaya).

Tableau 3 : Population Déplacée Interne par département et sous-préfecture

Département / Sous-Préfecture	Ménages (#)	Individus (#)	Individus (%)
Fouli	16 204	61 917	51%
Daboua	5 396	18 732	15%
Kaiga-Kindjiria	3 014	12 349	10%
Liwa	7 794	30 836	25%
Kaya	11 392	46 589	38%
Baga-Sola	4 821	21 631	18%
Ngouboua	6 571	24 958	20%
Mamdi	3 303	13 806	11%
Bol	2 130	8 903	7%
Kangalom	1 173	4 903	4%
Wayi	-	-	-
Doum-Doum	-	-	-
Kouloudia	-	-	-
Ngouri	-	-	-
Total	30 899	122 312	100%

Périodes de Déplacement

La présente section porte sur les périodes de déplacement des personnes toujours déplacées à ce jour, sans tenir compte des personnes qui étaient alors déplacées mais qui sont depuis rentrées chez elles. De ce fait elle ne présente ni l'évolution globale ni le nombre cumulatif des déplacements pour une année donnée mais rend compte des périodes marquant le début du déplacement des personnes actuellement déplacées. Le graphique ci-dessous illustre la période de déplacement des personnes déplacées internes.

Graphique 4 : Périodes de déplacement des Personnes Déplacées Internes

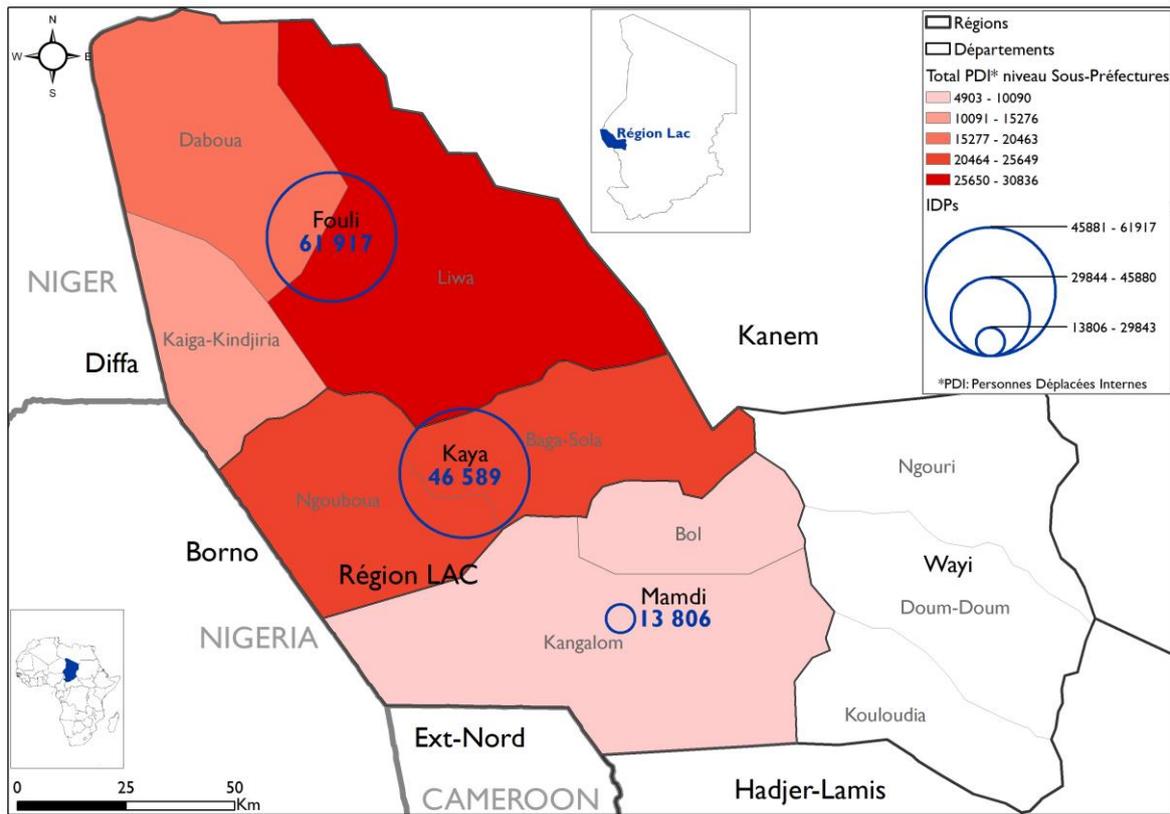
Les principaux déplacements ont été constatés en 2015 le nombre total de personnes déplacées durant cette année s'élevait à 97 129 soit 79% de toutes les personnes déplacées internes identifiées. Le reste des déplacements des personnes déplacées internes se sont produits en 2014 (8 520 personnes soit 7 %), en 2016 (13 156 personnes soit 11%) et en 2017 (3 507 soit 3%). En 2018 aucun déplacement interne n'était identifié. Comme mentionné précédemment ces données concernent les personnes qui continuent d'être déplacées à ce jour sans tenir compte des personnes qui sont depuis rentrées chez elles. Ainsi, l'importance des déplacements en 2017 en comparaison avec 2016 pourrait être justifiée par le retour d'une partie des personnes déplacées en 2016, réduisant ainsi les effectifs actuels des personnes qui étaient déplacées en 2016.

Le pic de déplacements observé en 2015 est le résultat de la multiplication des attaques commises par Boko Haram dans la région, et en particulier sur les îles du Lac Tchad à la frontière avec le Nigéria et le Niger où les résidents ont été contraints de quitter les îles pour gagner la terre ferme en quête de meilleures conditions de sécurité.

Depuis 2015, l'amplitude des nouveaux déplacements reste importante mais diminue toutefois fortement en comparaison avec 2014 et 2015. Cette baisse pourrait être expliquée par le fait que les attaques de Boko Haram ont diminué.

Les périodes de déplacement illustrées ci-dessus mettent également en avant le caractère prolongé et persistant des déplacements, puisque plus de la moitié des personnes déplacées internes le sont depuis plus de deux ans (86% déplacées en 2014 ou 2015). En comparant les 2017 et 2018 les résultats montrent qu'il n'y a pas eu de déplacements des personnes déplacées internes en 2018.

Carte 2 : Répartition des Personnes Déplacées Internes par Département

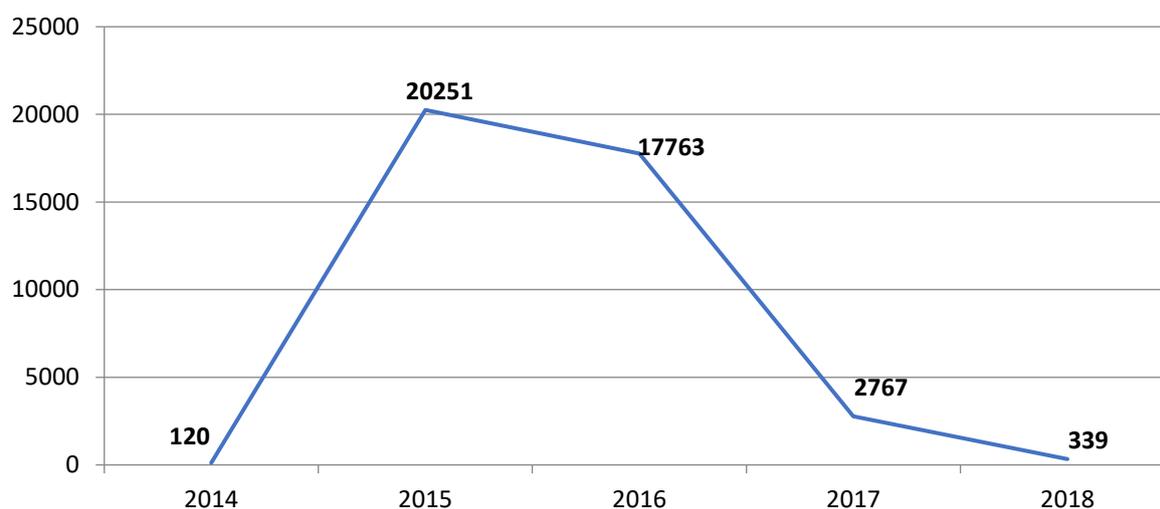


RETOURNÉS

Effectifs de population

Les résultats des données collectées du rond 5 de la DTM dans la Province du Lac montre que la Province accueille un total de **41 240 personnes retournées** (10 064 ménages) soit 25% des personnes déplacées dans la Province.

Graphique 5 : Périodes de retour des personnes retournées



Selon le graphique ci-dessus, les années 2015 and 2016 sont celles durant lesquelles le grand nombre de retour des personnes retournées a eu lieu. Ces deux années sont la période où les attaques Boko Haram étaient répétitives.

Selon le round 4 précédent un total de de **37 901 personnes retournées** (9 213 ménages), une hausse de 3 339 personnes (soit 8%) cela est dû à la découverte des nouveaux lieux de déplacement.

La majorité de ces retournés (45%) est localisée dans le département de Mamdi, suivi de Kaya (41%) et de Fouli (14%).

La grande majorité des retournés, soit environ 96%, se concentre dans seulement trois sous-préfectures : Baga-Sola (30%) Bol (25%) et Kangkalom (20%).

Tableau 4 : Population Retournée par Département et Sous-préfecture

Département / Sous-Préfecture	Ménages (#)	Individus (#)	Individus (%)
Fouli	1 413	5 786	14%
Daboua	330	1 329	3%
Kaiga-Kindjiria	401	1 650	4%
Liwa	682	2 807	7%
Kaya	4 249	17 051	41%
Baga-Sola	3 169	12 538	30%
Ngouboua	1 080	4 513	11%

Mamdi	4 402	18 403	45%
Bol	2 405	10 056	25%
Kangalom	1 997	8 347	20%
Total	10 064	41 240	100%

Zones d'origine des retournés

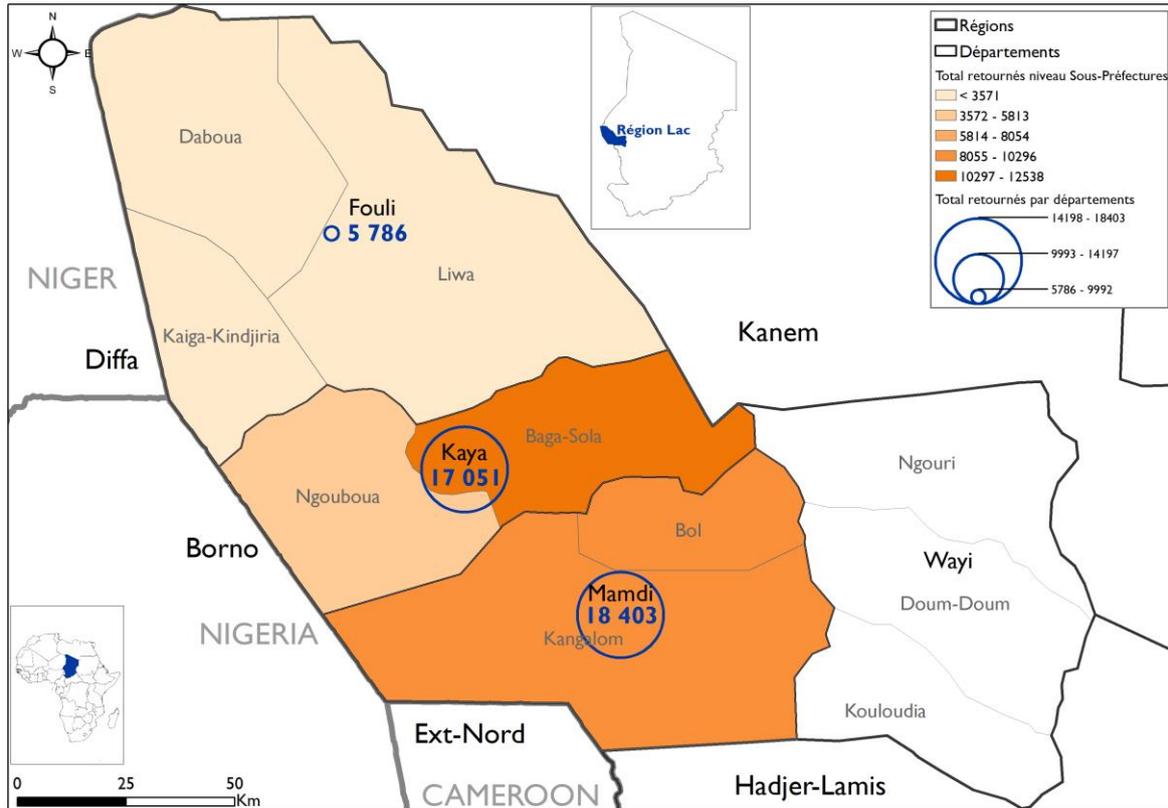
Soixante-quatre pour cent des retournés identifiés dans le cadre de la DTM reviennent d'un pays étranger de la sous-région, à savoir le Niger (40%) ou le Nigéria (24%), tandis que trente-six pour cent sont retournés dans leur lieu d'origine après avoir fait un déplacement interne (36%). La population provenant du Nigéria revient dans son intégralité de l'Etat de Borno, qui est particulièrement affecté par la violence de Boko Haram. De même la grande majorité des retournés du Niger revient de la région de Diffa qui est également la région du Niger la plus affectée par la violence de Boko Haram.

Une grande partie des retournés identifiés reviennent des régions affectées par la violence de Boko Haram. Le fait que l'écrasante majorité revient de zones affectées par le conflit met en lumière les motivations ayant justifié ces retours, à savoir la détérioration de la sécurité dans les zones de résidence habituelle au Niger et au Nigéria et une certaine stabilité dans les zones d'origine au Tchad.

Tableau 5 : Dernier lieu de déplacement des retournés (avant le retour)

Pays / Admin 1	Ménages (#)	Individus (#)	Individus (%)
Niger	4 192	16 512	40%
Diffa	3 430	13 327	32%
Bosso	277	1 153	3%
Diffa	1 031	4 235	10%
N'Guigmi	2 122	7 939	19%
Dosso	762	3 185	8%
Dosso	762	3 185	8%
Nigeria	2 298	9 786	24%
Borno	2 298	9 786	24%
Bayo	12	50	0%
Kukawa	2 172	9 256	22%
Maiduguri	114	480	1%
Tchad	3 574	14 942	36%
Lac	3 574	14 942	36%
Mamdi	2 390	9 993	24%
Kaya	1 184	4 949	12%
Grand Total	10 064	41 240	100%

Carte 4 : Répartition des Retournés par Département



RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS (RPT)

Selon les résultats du cinquième round de la DTM, la Région du Lac accueille un total de 1 761 **ressortissants de pays tiers** (424 ménages) un chiffre en hausse comparé au dernier rapport de février 2018, dans lequel **680 ressortissants de pays tiers** (165 ménages) étaient identifiés. Cette hausse peut s'expliquer par la découverte de nouveaux sites.

Plus de la moitié des ressortissants de pays tiers réside dans le département de Mamdi (63%), suivi des départements de Kaya (30%) et de Fouli (7%). Plus que la moitié des ressortissants de pays tiers (56%) réside dans la sous-préfecture de Kangkalom (Département de Mamdi).

Tableau 6 : Ressortissants de Pays Tiers par Département et Sous-préfecture

Département / Sous-Préfecture	Ménages (#)	Individus (#)	Individus (%)
Fouli	32	123	7%
Daboua	7	19	1%
Kaiga-Kindjiria	-	-	-
Liwa	25	104	6%
Kaya	128	534	30%
Baga-Sola	17	71	4%
Ngouboua	111	463	26%
Mamdi	264	1104	63%
Bol	27	113	7%
Kangkalom	237	991	56%
Total	424	1 761	100%

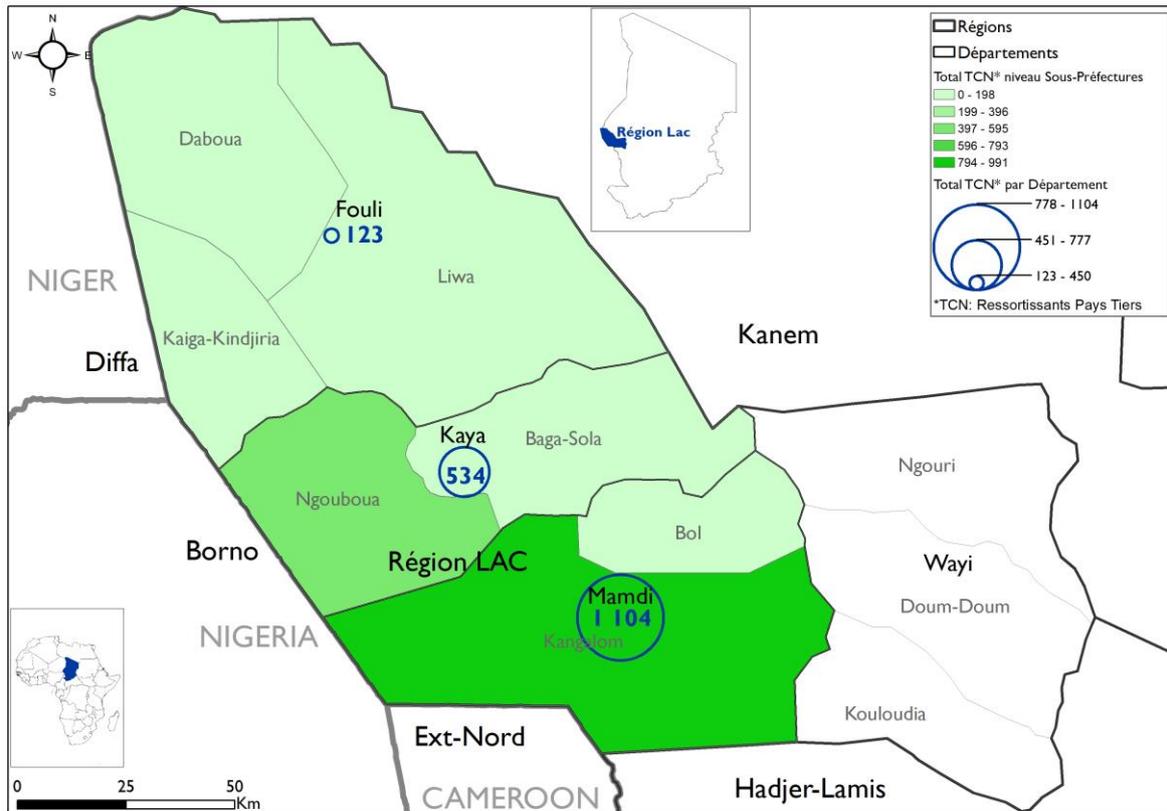
Zone d'origine des ressortissants de pays tiers

Les ressortissants de pays tiers identifiés dans la Province du Lac sont principalement originaires du Cameroun (37%), Niger (30%) du Mali (22%) et du Nigéria (11%). Pour chacun de ces pays d'origine les personnes indiquent des régions affectées par un conflit comme leur lieu d'origine. En effet pour le Cameroun le Niger et le Nigeria les régions d'origine sont celles affectées par le conflit avec Boko Haram tandis que les personnes originaires du Mali viennent de Mopti également affecté par la crise malienne qui a débuté en 2012.

Tableau 7 : Lieu d'origine principal des Ressortissants de Pays Tiers

Pays / Admin 1	Ménages (#)	Individus (#)	Individus (%)
Cameroun	158	660	37%
Extreme-Nord	158	660	37%
Mali	94	393	22%
Kayes	35	146	8%
Mopti	59	247	14%
Niger	125	522	30%
Diffa	125	522	30%
Nigeria	47	186	11%
Borno	47	186	11%
Grand Total	424	1 761	100%

Carte 5 : Répartition des Ressortissants de Pays Tiers par Département



ASSISTANCE ET ACCÈS AUX SERVICES

Les niveaux d'assistance et d'accès aux services varient en fonction des secteurs ciblés et des sites. Les informateurs clés de la majorité des sites ont déclaré que les personnes déplacées internes ont reçu d'assistance dans les domaines listés dans le tableau suivant. Les types d'assistance les plus communément perçus par les sites sont l'assistance en vivres (reçue par le plus grand nombre de sites, soit 69% des sites), l'assistance en eau, hygiène et assainissement (reçue par 43% des sites) et l'assistance en articles non alimentaires (reçue par 33% des sites). Dans une moindre mesure, des bâches, des services de santé, des services éducatifs, des matériaux pour lancer une activité économique et pour construire des abris, et un soutien psychosocial ont également été fournis.

Tableau 8 : Niveau et type d'assistance reçue en pourcentage de sites

Type d'assistance	Pourcentage de sites ayant reçu une assistance
Vivres	69%
Eau Hygiène et Assainissement (WASH)	43%
Articles non alimentaires	33%
Bâches	25%
Santé	15%
Education	13%
Matériaux pour lancer des activités économiques	8%
Matériaux/ outils pour construire l'abri	3%
Soutien psychosocial	3%



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le déplacement des personnes a généralement un impact négatif sur leur sécurité alimentaire, notamment dans un contexte où l'agriculture et la pêche sont des secteurs majeurs d'activité et de source alimentaire.

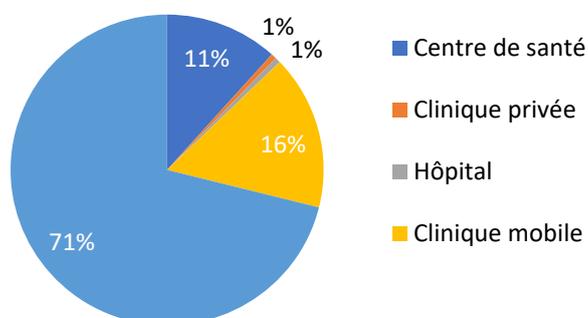
Sources principales de nourriture : Les sources principales de nourriture des personnes déplacées résidant dans les 180 sites sont l'assistance humanitaire (81 sites soit 45%) contre (34 sites soit 24% des sites) en 2017 un grand record fait par les acteurs humanitaires, l'achat au marché (77 sites soit 43, la production de subsistance (20 sites soit 11%) et l'assistance communautaire hôte (2 sites soit 1%).

Tableau 9 : Sources principales de nourriture des personnes déplacées (par site)

Source alimentaire principale	Nombre de sites	Pourcentage de sites
Assistance humanitaire	81	45%
Achat sur le marché	77	43%
Production de subsistance	20	11%
Assistance communauté hôte	2	1%
Total	180	100 %



Graphique 6 : Services de santé disponibles



Disponibilité des services : Sur les 180 sites évalués, 71% n'ont pas des services médicaux disponibles, 29% ont accès à des services médicaux. Les principaux types de services médicaux fonctionnels disponibles sont les cliniques mobiles (16%) et les centres de santé (11%), tandis que des cliniques et des hôpitaux sont disponibles dans ou à proximité de deux pour cent des sites, respectivement.

Localisation des services : En termes de localisation des services, parmi les sites dont les résidents ont accès à des services de santé, les services médicaux sont présents sur le site dans 73 pour cent des sites, tandis que dans 28 pour cent des sites, les services de santé se trouvent en dehors des sites. Les résidents des sites pour lesquels les services sont en dehors du site doivent parcourir les distances suivantes pour accéder aux soins (temps estimé à pied) : Moins de 15 minutes (3 sites ou 6%) 15 à 30 minutes (6 sites ou 12%) 30 à 50 minutes (3 sites ou 6%) et plus de 50 minutes (2 sites ou 4%).

Tableau 10 : Localisation et distance des services de santé

Distance du service	Nombre de sites (#)	Pourcentages de sites (%)
Sur le site	38	72%
En dehors du site	14	28%
Moins de 15 minutes	3	6%
15 à 30 minutes	6	12%
30 à 50 minutes	3	6%
Plus de 50 minutes	2	4%
Grand Total	52	100%

Les maladies principales affectant les résidents des 180 sites de déplacés évalués sont le paludisme (29% des sites), la diarrhée (34%) et la fièvre (24%). Les autres maladies identifiées incluent la toux (3%), la malnutrition (3%), les infections de plaie (2%) et les troubles psychologiques liés au conflit (4%).

Tableau 11 : Maladies principales affectant les personnes déplacées

Maladies	% de réponses
Paludisme	29%
Diarrhée	34%
Fièvre	24%
Toux	3%
Autre	1%
Malnutrition	3%
Infection de plaie	2%
Troubles psychologiques liés au conflit	4%
Total	100%



PROTECTION

Les évaluations effectuées par la DTM au Tchad incluent un nombre limité d'indicateurs relatifs à la protection, dont le sentiment de sécurité, la possession de documents d'identité et les vulnérabilités par site.

Selon les informateurs clés interrogés, les femmes, hommes et enfants résidant dans tous les sites sauf deux ne se sentent pas en sécurité sur le site.

Tableau 12 : Sentiment de sécurité sur les sites par âge et sexe

Sentiment de sécurité	Oui	Non	Ne sait pas
Femmes	176	2	2
Hommes	176	2	2
Enfants	175	2	3

Les relations entre les communautés hôtes et les personnes déplacées sont majoritairement positives. En effet, dans tous les sites, ces relations sont caractérisées comme bonnes (173 sites, soit 96% des sites) ou excellentes (8 sites, soit 4% des sites).

En ce qui concerne la documentation, les informateurs clés dans 113 sites (63%) ont déclaré que la majorité des personnes disposait de documents d'identification. La majorité des personnes vivant dans les sites restants n'avait pas de documents d'identité (59 sites ou 33%) ou les informateurs clés ne disposaient pas de l'information (8 sites ou 4%).

Tableau 13 : Possession de documents d'identité par les personnes déplacées

Documentation	Nombre de site	Pourcentage de site
Oui	113	63%
Non	59	33%
Ne sait pas	8	4%
Total	180	100%

Les raisons principales déclarées justifiant la non possession de documents d'identité sont le manque de moyens financiers (31 sites ou 53%), l'absence de bureau d'émission (23 sites ou 39%) et la perte des documents pendant la fuite (1 sites ou 2%). Les raisons données dans les 59 sites où la majorité des personnes ne disposent pas de documents d'identité sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14 : Raisons de non-possession de documents d'identité par les personnes déplacées

Raison	Sites (#)	Sites (%)
Manque de moyens financiers	31	52%
Pas de bureau d'émission	23	39%
Par négligence	2	3%
Documents perdus	1	2%
Manque de temps du fait de leur activité pastorale	1	2%
Par manque de connaissance sur l'importance de la documentation	1	2%
Total	59	100%

Plusieurs vulnérabilités ont été déclarées par les informateurs clés dans les 180 sites évalués. Selon les informations obtenues, le nombre des femmes allaitantes est le plus élevé (10 324). Les familles monoparentales, les orphelins, les femmes enceintes sont aussi des vulnérabilités qui attirent l'attention.

Tableau 15 : Les différentes vulnérabilités des personnes déplacées

Vulnérabilités	Individus	% Population total
Femmes enceintes	5 983	3.6%
Femmes allaitantes	10 324	6.2%
Handicap mental	804	0.5%
Handicap physique	926	0.6%
Handicap sensorial	963	0.6%
Maladie chronique	719	0.4%
Enfants séparés	185	0.1%
Mineurs non accompagnés	72	0.0%
Orphelins	2 040	1.2%
Famille monoparentale (femme)	3 150	1.9%
Famille monoparentale (homme)	1 363	0.8%
Famille monoparentale (enfant)	141	0.1%
Personnes âgées	6 938	4.2%
Total		20.2



EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT (WASH)

La source principale d'eau dans les sites de déplacés évalués est le forage à pompe manuelle, avec un total de 433 forages présents dans 128 sites (soit en moyenne 3.3 pompes manuelles par site). Les autres sources d'eau incluent les puits traditionnels (37 puits dans 26 sites, soit 1.4 puits par site) l'eau de surface (37 points dans 37 sites) et l'eau du robinet (17 points dans 3 sites).

Plusieurs autres sources ont été identifiées mais sont actuellement non fonctionnelles ou non utilisables : Pompes manuelles (47) et forages (8).

Tableau 16 : Disponibilité des sources d'eau

Source d'eau	# sites	# sources fonctionnelles	Moyenne par site
Forage à pompe manuelle	128	433	3.3
Eau de surface	37	37	1
Puits traditionnels	26	37	1.4
Puits améliorés	2	3	1.5
Eau robinet	3	17	5.6
Vendeur eau	2	4	2

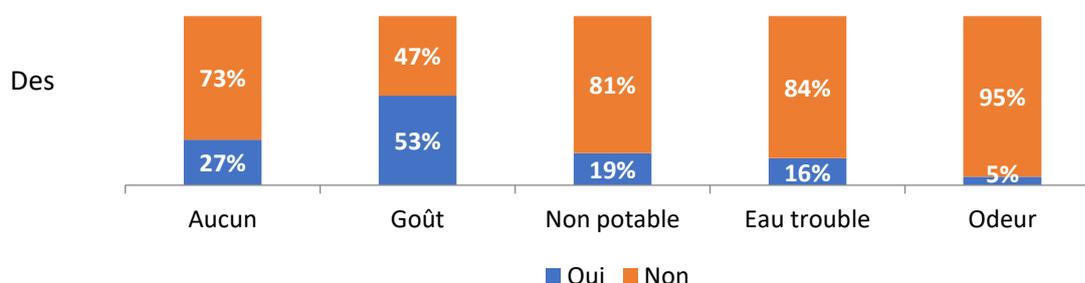
Les résidents des sites doivent parcourir les distances suivantes pour accéder aux sources d'eau (temps estimé à pied) : 10 à 30 minutes (17 sites) moins de 10 minutes (35 sites) et plus de 30 minutes (13 sites). Dans la majorité des sites (115, soit 64% des sites), la source d'eau principale se trouve sur le site.

Tableau 17 : Distance des points d'eau

Distance	Sites (#)	Sites (%)
Sur le site	115	64%
Moins de 10 min	17	10%
10 à 30 min	35	19%
Plus de 30 min	13	7%
Total	180	100%

Bien que l'accès aux sources d'eau soit relativement répandu, les résidents de la majorité des sites (73% des sites) font face à des problèmes de qualité de l'eau. En effet dans les 73% des sites, les informateurs clés de 3% des sites ont rapporté des problèmes de goût, tandis que les sites restants sont affectés par des problèmes liés à une eau trouble (16%), la non-potabilité de l'eau (19%) et l'odeur de l'eau (5% des sites), parfois le même site peut avoir plusieurs problèmes liés à la qualité de l'eau. Les informateurs clés de 27% des sites n'ont quant à eux rapporté aucun problème lié à la qualité de l'eau.

Graphique 7 : Problèmes liés à la qualité de l'eau



latrines sont disponibles dans 102 sites (57% des sites) tandis qu'aucune latrine n'existe dans le reste des sites (78 sites ou 43% des sites). Au total, les informateurs clés ont indiqué la présence de 7 631 latrines pour 102 sites accueillant un total de 116 118 individus mobiles, ce qui représente un total de

15 personnes par latrine. L'absence de latrines dans 78 sites concerne une population déplacée de 49 195 individus. La majorité des latrines (4 508, soit 59% des latrines) sont collectives tandis que 2 193 (29% des latrines) sont privées ou individuelles. La majorité des latrines sont considérées comme opérationnelles. Parmi les 180 sites, les informateurs clés de 8 sites ont déclaré qu'y a des latrines privées qui sont utilisées par d'autres personnes qui ne sont pas membres de la famille, ceux sont des latrines privées mais collectives.

Tableau 18 : Disponibilité nombre de latrines et état des latrines

Etat des latrines	# site	Latrines #	# d'individus mobiles
Pas de latrines	78	-	49 195
Latrines disponibles	102	7 631	116 118
Latrines collectives	82	4 508	93 291
Inutilisable	10	215	14 857
Mauvais état	14	881	20 676
Opérationnelle	58	3 412	57 758
Latrines privées	12	2 193	17 251
Inutilisable	1	20	390
Mauvais état	1	721	3 118
Opérationnelle	10	1 452	13 743
Latrines privées et collectives	8	930	5 576
Inutilisable	2	135	522
Mauvais état	1	104	585
Opérationnelle	5	691	4 469
Grand Total	180	7 631	165 313

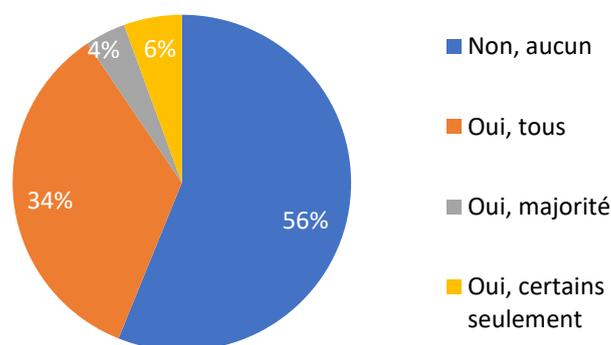
SCOLARISATION

Selon les informateurs clés, les enfants déplacés vivant dans 101 sites parmi les 180 sites évalués n'ont pas accès à une école (soit 56%). Dans les 79 sites restants, l'accès à une école est assuré pour tous les enfants (34% soit 62 sites), une partie des enfants seulement (6% soit 10 sites) et assuré pour la majorité des enfants (4% soit 7 sites).

A part les 62 sites (34%) dont tous les enfants fréquentent l'école, le reste des sites (118 soit 66%) aucun enfant ou bien certains seulement ont accé à l'éducation.

Parmi ces sites, la principale raison pour laquelle les enfants ne vont pas à l'école est principalement l'absence d'école (82%), suivie des raisons suivantes : école fermée (6%), les inscriptions trop chères (4%), la distance trop importante pour se rendre à l'école (4%), le transport trop cher (3%) et le chemin dangereux (1%).

Graphique 8 : Accès des enfants déplacés à une école



Les raisons expliquant cette tendance sont détaillées dans le tableau ci-après.

Tableau 19 : Raison de non scolarisation des enfants déplacés

Raison	Sites (#)	Sites (%)
Pas d'école	96	82%
Ecole fermée	7	6%
Inscription trop chère	5	4%
Ecole trop loin	5	4%
Transport trop cher	4	3%
Chemin dangereux	1	1%
Total	118	100%

CONCLUSION

La situation dans la Province du Lac est relativement calme. En comparaison avec les années précédentes, les mouvements de populations ont considérablement baissé dans le courant de l'année 2018. Néanmoins, comme attesté dans le présent rapport, les personnes déplacées sont toujours dans le besoin d'assistance humanitaire. En effet, les services de bases, les distributions de vivres et d'articles non alimentaires, l'accès à l'école et aux infrastructures et services médicaux ne couvrent pas toute la population déplacée.

ANNEXE I**Effectifs des populations déplacées et nombre de sites par département et sous-préfecture**

DEPARTEMENT / SOUS-PREFECTURE	Lieux de déplacement (#)	Personnes Déplacées Internes (#)	Retournés (#)	Ressortissants de Pays Tiers (#)	Total Population Mobile (#)
Fouli	90	61 917	5 786	123	67 826
Daboua	42	18 732	1 329	19	20 080
Kaiga-kindjiria	9	12 349	1 650		13 999
Liwa	39	30 836	2 807	104	33 747
Kaya	48	46 589	17 051	534	64 174
Baga-sola	15	21 631	12 538	71	34 240
Ngouboua	33	24 958	4 513	463	29 934
Mamdi	42	13 806	18 403	1 104	33 313
Bol	21	8 903	10 056	113	19 072
Kangalom	21	4 903	8 347	991	14 241
Grand Total	180	122 312	41 240	1 761	165 313